

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Champagné les Marais, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	Pouvoir à GUITON Jacky
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIIN Jacques	XANTON-CHASSENON	
<i>Présents : 8 – représentés : 2</i>		<i>10/15</i>
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
DAVID Laetitia	VOUILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHEVALLIER Jean-Claude
<i>Présents : 10 – représenté : 1</i>		<i>11/14</i>
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	Pouvoir à HERNANDEZ Philippe
FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
<i>Présents : 10 – représenté : 1</i>		<i>11/22</i>
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
<i>Présents : 3 – représentés : 2</i>		<i>05/10</i>

Total présents :
Total représentés :
Total présents et représentés :



Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : APPEL A COTISATION 2025 - DELIB N°87/CS 25 NOVEMBRE 2024

Lors de l'assemblée du 06 décembre 2021, a été présentée les besoins en participations statutaires pour les années à venir et différents scénarios de traduction en termes de participation statutaire.

Pour rappel, le **Comité Syndical avait retenu** une participation au SmVSA globale fixe pour la période 2022-2026 de 1 469 896 €, avec une répartition entre ses membres comme suit :

EPCI	Critère de l'EPCI			Calcul de la participation	
	Versant	Marais	Population	2016-2021	2022-2026
Sud Vendée Littoral	10 030ha	22 338ha	18 908	335 144 €	437 099 €
Fontenay Vendée	35 495ha	5 334ha	35 082	398 405 €	517 293 €
CC VSA	20 004ha	9 929ha	16 409	256 451 €	329 938 €
Chataigneraie	14 810ha	0ha	7 528	102 190 €	128 333 €
Agglo 2B	1 557ha	0ha	483	8 247 €	10 666 €
CC Aunis Atlantique	0ha	3 105ha	1 690	36 293 €	46 566 €
Total	81 896ha	40 706ha	80 100hab	1 136 730 €	1 469 896 €
Taxe par critère	4,00€/ha	10,00€/ha	9,18€/hab		

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- Au vu des échanges avec certaines EPCI , maintenir une GEMAPI fixe en 2025 mais engager les négociations avec les EPCI pour qu'elles soient revues à la hausse dès 2026
- Inscrire ces recettes (1 469 896 €) au budget 2025 ;
- Procéder aux appels à cotisation et émettre les titres correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER